



Une porte antique sous la rue Colbert ?

Marc Bouiron, Henri Tréziny

► To cite this version:

Marc Bouiron, Henri Tréziny. Une porte antique sous la rue Colbert ?. Colloque international d'archéologie, Nov 1999, Marseille, France. pp.63-73. hal-01990043

HAL Id: hal-01990043

<https://inrap.hal.science/hal-01990043>

Submitted on 30 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une porte antique sous la rue Colbert ?

Marc BOUIRON, Henri TRÉZINY

À la suite des fouilles récentes dans l'îlot de l'Alcazar, il est possible d'envisager l'existence au Moyen Âge d'une voie importante qui sortait de la ville au niveau de l'église Saint-Martin. C'est l'occasion de reprendre l'examen des structures mises au jour pour le percement de la rue Colbert, connues essentiellement par les maquettes de H. Augier, et dans lesquelles on propose de voir les restes d'une porte hellénistique d'une ampleur comparable à celle de la porte d'Italie à la Bourse.

Following the recent excavations in the block of the Alcazar theatre, it is possible to envisage the existence of an large medieval road leading away from the city on a level with the Saint-Martin church. This is an opportunity to resume the examination of the structures updated for the building of rue Colbert. These structures are mainly known from H. Augier's models in which a view of the remains of a hellenistic gate is proposed which size is comparable in size to the Porte d'Italie gateway of la Bourse.

1. De l'Alcazar à la porte Saint-Martin : le chemin de Crotte-Vieille

La fouille de l'Alcazar, située à l'est du cours Belsunce et à l'extérieur de la ville antique et médiévale, se trouve en bordure d'une voie clairement attestée à l'époque moderne et supposée pour les époques plus anciennes. Nous allons examiner les indices dont nous disposons en commençant par la rue moderne (fig. 1).

Au XVII^e s. se produit un acte d'urbanisme important : l'agrandissement de la ville sur ordre de Louis XIV. À partir de 1670, la municipalité met en place un nouveau réseau de voies, créé selon un schéma baroque, qui se superpose à un réseau de chemins existant. L'îlot de l'Alcazar est à cette époque détenu par la compagnie des prêtres du Saint-Sacrement, également appelée des prêtres de Saint-Hommebon. Il est bordé au nord par une voie importante. Comme l'a montré l'étude d'archives conduite par C. Castrucci, la ville a vendu aux prêtres l'ancien chemin pour leur permettre de reconstruire leur église, tandis qu'elle prenait possession d'une bande de terrain située plus au nord pour la création de la rue Dauphine (actuelle rue Nationale). Le mur de fond des nouvelles maisons de la rue Dauphine correspond à l'ancienne façade sur rue. Les ves-

tiges découverts plus au sud sur le site de l'Alcazar présentent effectivement des indices de la proximité immédiate d'une voie. Une construction moderne ancienne (c'est-à-dire antérieure à l'agrandissement) correspond peut-être à la première église des prêtres de Saint-Hommebon, située dans leur jardin et le long de cette voie, dont l'existence est donc certaine pour cette époque. Qu'en est-il pour les périodes antérieures ?

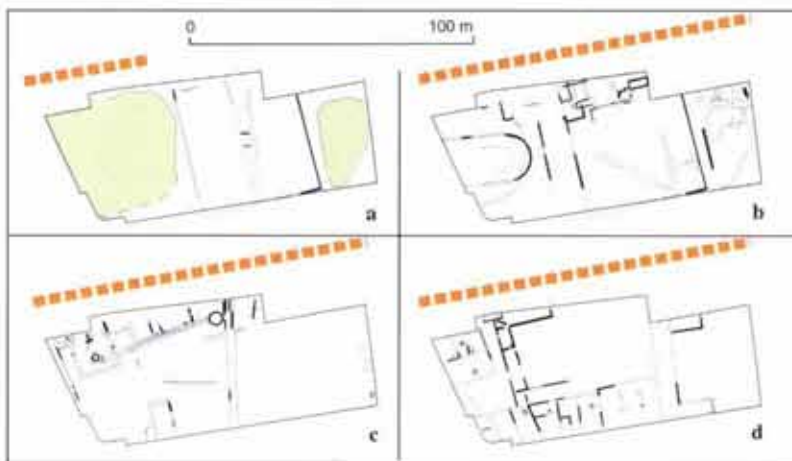


Fig. 1. La fouille de l'Alcazar. a : V^e s. av. J.-C. (en vert, anciennes carrières) ; b : début du I^{er} s. ap. J.-C. ; c : XIII^e s. ; d : milieu XVII^e s. (M. Bouiron)

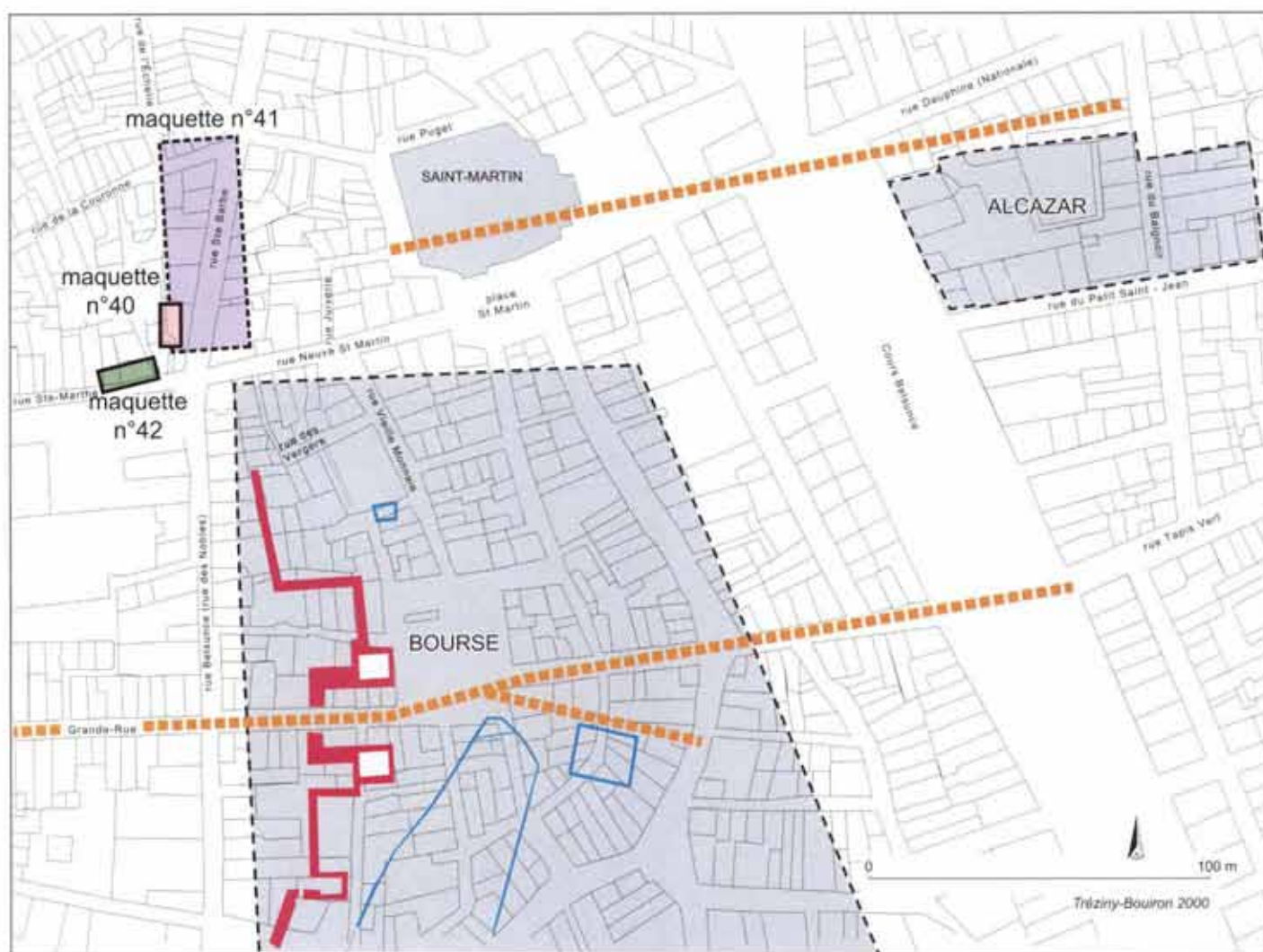
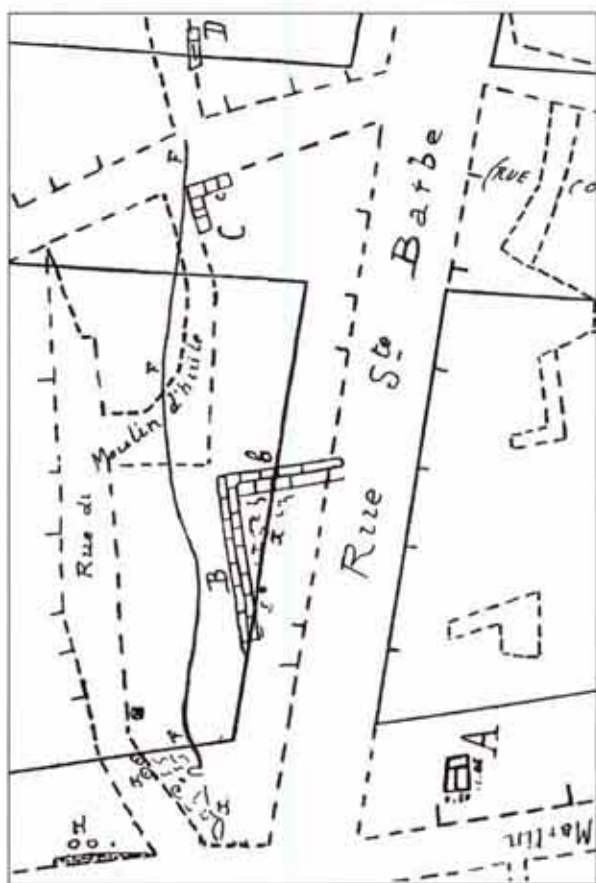


Fig. 2. Le secteur est de la ville antique, sur fond de plan cadastral. En tireté, contour des zones de fouille de la Bourse et de l'Alcazar. En rose, rempart hellénistique, en bleu structures portuaires romaines. En saumon et vert, emplacement présumé des maquettes Augier 3740 et 3742. En mauve, zone où devaient se trouver les vestiges regroupés sur la maquette 3741. En trait pointillé orangé, voirie antique présumée (H. Tréziny sur fond de plan M. Bouiron).

Le site est occupé très tôt puisque l'on a trouvé deux fosses comblées dans la première moitié du VI^e s. Toutefois cette occupation a été très largement détruite par une exploitation d'argile qui a bouleversé une grande partie du sol. L'extraction du matériau s'est faite selon un mode qui laisse présager une organisation par lots regroupés dans de vastes carrés. La fouille a concerné deux de ces carrés, séparés par une bande de terrain nord-sud, et délimités, au nord et en bordure de fouille, par une nouvelle bande est-ouest. Ces terrains allongés, épargnés par les creusements, sont sans doute destinés à la circulation des hommes et au transport du matériau extrait. Plus tard, le carré oriental est remblayé, et une vigne s'installe à son emplacement. La parcelle est alors matérialisée par quatre murs, le mur nord, récupéré, se trouvant contre la paroi de

limite de fouille. Jusqu'au début de la période romaine, rien ne permet de proposer la présence d'une voie au nord qui se dirigerait vers la ville, mais rien ne s'y oppose non plus. À l'époque romaine, et dès les premiers temps de la domination romaine à Marseille (vers 50-30 av. J.-C.), un bâtiment s'installe au nord de l'ancienne parcelle de vigne. Il succède peut-être à un premier établissement. Le plan de cet ensemble s'apparente à un habitat de type italique (avec deux corps de bâtiment en L) mais avec des pièces à caractère artisanal. Les pièces dont on n'a retrouvé que le mur sud, en moyen appareil de calcaire blanc, pouvaient être longées par la voie est-ouest. Cet ensemble évolue jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. puis disparaît. À l'ouest, la dépression qui subsistait encore à l'emplacement du premier carré d'extraction d'argile est



comblée au début de la période augustéenne, et au sommet du remblai est établi un groupe de bâtiments dont le plus remarquable est une large exèdre qui semble correspondre à un jardin. Cette plate-forme artificielle reçoit ensuite une monumentalisation supplémentaire sur sa face nord, avec la création d'une rampe permettant d'accéder à son sommet (angle nord-est). Les deux murs qui constituent la rampe sont particulièrement soignés, preuve qu'ils étaient visibles, à l'inverse du mur oriental de la plate-forme en moellons peu soignés. Cet aménagement s'expliquerait parfaitement par la présence d'une voie principale est-ouest à peu de distance au nord de cette plate-forme.

Durant l'Antiquité tardive, au V^e s., les constructions sont commandées par une voie est-ouest située au même emplacement.

Entre le VIII^e et le milieu du XI^e s. le hiatus est total : antérieurement à 1190, le seul indice de l'existence pro-

bable d'une voie est la présence plus à l'ouest de l'église Saint-Martin, attestée pour la première fois dans le cartulaire de Saint-Victor au milieu du XI^e s. (CSV, n° 40).

À l'époque médiévale, des vestiges sont orientés en fonction de cet axe de circulation. À la fin du XII^e s. s'installe là une tannerie dont les différentes pièces devaient ouvrir sur cette rue : elles sont apparues tronquées par la paroi moulée, mais néanmoins orientées vers la voie. Ces pièces subsistent jusqu'au milieu du XIV^e s., transformées ou reconstruites en maisons d'un faubourg dont le nom varie au cours des XIII^e et XIV^e s. mais qui porte ensuite le nom de bourg des Roubaud. L'étude d'archives pour la période médiévale, menée par P. Rigaud, a mis en lumière le nom de cette voie principale qui aboutit à la ville : Crotte-Vieille. Bien qu'apparaissant assez tardivement dans les textes (première mention en 1332 ¹), elle devait exister depuis la fin du XII^e s. C'est en effet en 1190 que l'enceinte urbaine connaît une extension importante.

1 Étude de P. Rigaud. Possessions de Jean Senhoret qui furent de Jacques de Châteauneuf : *Item quandam aliam domum scitam in camino dicto de Crota velha extra muros dicte civitatis confrontatam ab una parte cum domo quadam dicti Jacobi de Castronovo et ab alia* (ADBdR 3 B 27 f° 266).

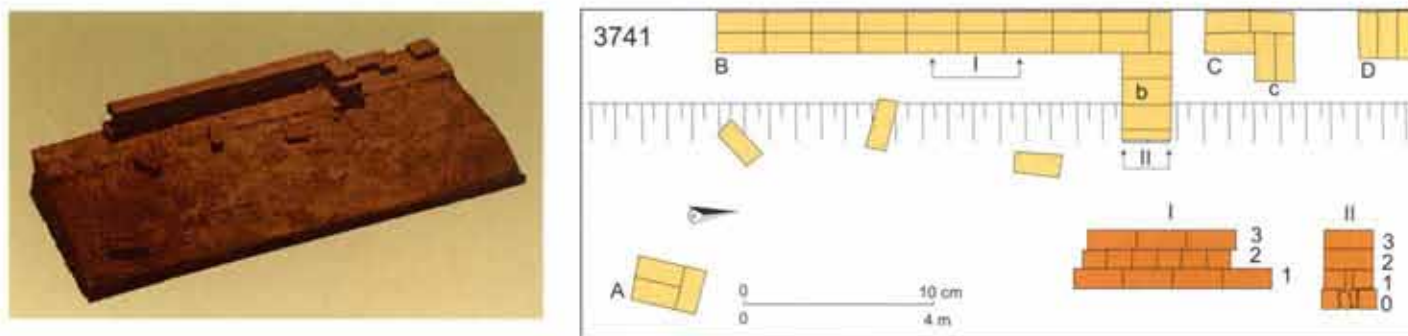


Fig. 5. La maquette Augier 3741 (musée d'Histoire de Marseille).

Photo oblique et dessin d'après photo verticale ; en orangé, élévations est des secteurs B et b (H. Tréziny).

qui s'accompagne de la création de plusieurs portes, ensuite reprises dans la nouvelle enceinte au milieu du XIII^e s. Parmi celles-ci, on trouve, immédiatement au sud-est de l'église du même nom et dans l'axe du chemin de Crotte-Vieille, une porte (mentionnée pour la première fois en 1253²) qui portera successivement les noms de Saint-Martin et de Crotte-Vieille.

En conclusion, l'organisation des vestiges sur le site de l'Alcazar s'explique assez facilement si l'on restitue au nord du site une voie principale qui aboutirait à la cité dans le secteur de la rue Colbert, à environ 140 m au nord de la « porte de Rome » du Jardin des Vestiges de la Bourse (fig. 2).

2. Les fouilles de la rue Colbert

Trois maquettes réalisées par Henri Augier sont, avec le catalogue Froehner du musée Borély, la seule documentation dont nous disposons pour les fouilles de 1883. On peut y ajouter les grandes maquettes de la ville du même Augier (n° 45 et 46), où les vestiges sont repris à très petite échelle³. Un plan à l'échelle 1/200^e (non signé), conservé au musée Borély sous le numéro 53.135 (fig. 4), est extrêmement précieux même s'il pose des problèmes d'interprétation⁴. Ce plan est commenté par le seul Roberty⁵.

Tous les commentateurs insistent sur la contradiction entre les grandes maquettes qui donnent une orientation nord-sud, incluant la butte des Carmes, et les petites maquettes (n° 40 et 41) qui donneraient, selon eux, à la muraille une orientation est-ouest, excluant la butte des Carmes. Pour Clerc, qui excluait la butte des Carmes du tracé de l'enceinte, l'orientation est-ouest est la bonne, et Augier aurait modifié l'orientation des remparts sur les grandes maquettes à seule fin d'y inclure la colline ; Vasseur, qui, pourtant, inclinerait à inclure les Carmes dans le tracé, suit Clerc sur ce point ; Duprat fait de même⁶, mais c'est pour dater tous ces tronçons de murs à l'époque médiévale ou moderne !

Une telle discussion est aujourd'hui sans objet, puisque nous savons de façon certaine que la butte des Carmes était à l'intérieur de l'enceinte, et donc que l'orientation nord-sud est la bonne. De toute manière, la seule structure qui pourrait avoir une orientation est-ouest est peut-être le mur du collège des Oratoriens (maquette n° 43), qui n'a rien à voir avec le rempart. Sur la principale maquette, n° 41, le nord n'est pas indiqué, mais les deux plans montrent bien que le rempart est nord-sud. Il faut dire qu'aujourd'hui toutes les indications d'orientation ont disparu des maquettes ; seules subsistent les étiquettes portant le nom des rues, mais il est possible que certaines aient été décollées, puis recollées avec des

² Cf. *infra*, p. 86, § 3.2.

³ Cette documentation a été commentée par Clerc 1898, 30-31 ; Vasseur 1914, 208 et légende de la planche I, n° 6, Duprat 1922, qui publie un plan d'Augier donnant l'emplacement de certains tronçons de murailles (notre fig. 2), Clerc 1927-1929, I, 202.

⁴ Nous avons pu prendre connaissance de ce plan en septembre 2000 grâce à l'obligeance de M^{mes} A. Tarin et B. Lescure.

⁵ ADBdR 22 F 98, sans date (avant 1944), p. 9 : « Lettre C (sur plan annexé). Cette lettre représente l'emplacement d'une restitution en relief d'Augier n° 3740. Il s'agit d'un passage souterrain et d'un rempart trouvés lors du percement de la rue Colbert. Cet emplacement est déterminé par un croquis conservé dans les archives topographiques du musée Borély sous le numéro 53.135. Ce croquis qui ne porte aucun nom de rue est facilement identifiable avec la partie du quartier détruit comprenant les rues du Moulin-à-Huile, Belsunce, Sainte-Marthe, Sainte-Barbe, du Petit-Cimetière, de l'Échelle, de la Robe-Verte et des Pénitents-Bleus. Ce souterrain se rapproche des constructions similaires trouvées rue de l'Aumônerie-Supérieure ou des Carmes, couvent de l'Oratoire et au fort Saint-Jean. La lettre D précise l'emplacement qu'occupaient les deux rangs d'assises, en pierre de la Couronne, conservés dans la cour du château Borély sous le n° 1501. (...) Il est à croire que les trois pierres figurées sur la restitution n° 3740 d'Augier (lettre C) sont le prolongement vers le sud des sept pierres ci-dessus. »

⁶ Duprat 1922, 93 : « Sur le premier (plan en relief), le mur de la rue Sainte-Barbe était figuré avec une direction est-ouest, ceinturant la butte des Carmes par le sud. »

erreurs. Il n'y a pas lieu, en tout cas, de refuser a priori le témoignage d'Augier, même s'il convient bien sûr de l'utiliser avec précaution.

Nous avons réalisé dans les réserves du musée d'Histoire, avec la collaboration de M. Morel-Deledalle, des photographies verticales des différentes maquettes ; ces photos numérisées ont permis l'établissement de plans à l'échelle des maquettes (1/20, 1/40, 1/50), réduits ensuite au 1/1000 et intégrés au plan cadastral. On décrira individuellement chaque maquette avant de tenter une interprétation synthétique. On s'aidera pour le commentaire des maquettes des deux « plans Augier » : celui qu'a publié Duprat (on dira « plan Augier/Duprat ») a l'avantage d'être accompagné de commentaires en principe de la main d'Augier, mais il est très schématique (fig. 3) ; celui du musée Borély (on dira « plan Augier/Borély ») est plus précis, plus proche des maquettes (fig. 4), mais on ignore quand et comment il a été établi. Entré au musée Borély en 1927, en même temps que d'autres documents donnés par H. de Gérin-Ricard, il porte dans le registre la mention « Relevé par M. Augier du mur découvert en 1886 (sic) rue Sainte-Marthe (sic). Donné par M. de Gérin-Ricard ».

Nous avons reporté sur la fig. 7 le tracé des murailles donné par ces deux plans ainsi que l'emplacement supposé des différentes maquettes que l'on va discuter à présent.

Maquette Augier n° 41 = musée Borély 3741 = musée d'Histoire de Marseille 83.7.102 (fig. 5)

Dimensions de la maquette : 44 x 17 cm.

Échelle : 0,025/1 m (1/40).

Légende : « Rue Colbert ».

On décrit cette maquette (et les suivantes) telles qu'elles se présentent pour l'observateur ; l'orientation probable du nord géographique est donnée après discussion.

Ici, la direction du nord manque, mais l'orientation est certaine grâce aux plans : le nord est à droite du sens de présentation. La maquette présente une partie haute (à l'ouest) sur laquelle est fondé l'essentiel du rempart, et une partie en pente vers l'est.

On numérotera les quatre secteurs de murailles A, B, C, D en suivant la numérotation adoptée (par Augier ?) sur le plan publié par Duprat (fig. 3).

Au sud, le secteur A est formé de trois blocs, deux dans un sens, un dans l'autre, sur une seule assise. La longueur (environ 1,20 m) paraît être le double de la largeur (environ 60 cm). La direction générale du secteur A est oblique par rapport aux secteurs suivants. On retrouve le secteur A sur le plan Duprat, avec des cotes illisibles, et sur le plan Borély (fig. 6), avec les cotes 0,60 et 1,62, qui ne semblent pas correspondre à la dimension mesurée sur le plan. Surtout, ce tronçon est sur la maquette en oblique par rapport aux trois suivants, tandis qu'il est à angle droit sur le plan Borély. Le plan Duprat est trop schématique pour que l'on se prononce sur ce point.

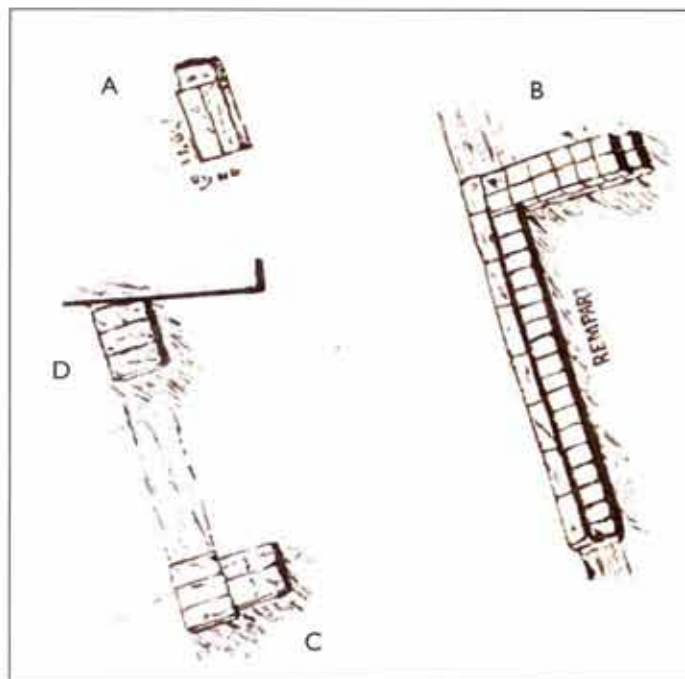


Fig. 6. Les fouilles de la rue Colbert (1883) selon le plan 53.135 du musée Borély ; détail des différents secteurs.

Le secteur B, le plus important, est constitué d'un long mur nord-sud (B) et d'un retour, sans doute interrompu, vers l'est (b). Le mur B est conservé sur trois assises, la première et la troisième formées de deux cours de neuf blocs en panneresses, la deuxième assise est formée de dix-huit blocs en boutisse (fig. 5 et élévation I). On retrouve donc le même rapport que précédemment entre largeur et longueur des blocs. Cependant, sur le plan Augier/Borély (fig. 6), le mur, vu en légère perspective, semble n'avoir que deux assises : une assise en boutisses, formée de dix-huit blocs d'une largeur moyenne de 50 cm pour une longueur d'un peu plus de 1 m ; une assise en panneresses formée par sept blocs de 1,30 m sur 0,50 m, disposée seulement sur la partie ouest de la précédente. Peut-être s'agit-il d'un artifice du dessinateur pour montrer la structure interne du mur, à moins que cela signifie que la maquette a intégré une deuxième file de panneresses qui n'existaient pas en réalité.

La branche nord (b) est conservée également sur trois assises, mais vers l'est l'assise supérieure manque, tandis qu'on observe (fig. 5 et élévation II) une quatrième assise de fondation, sans doute pour compenser ce qui semble être la pente naturelle du terrain. Il semble que les assises supérieures (3 et 2) soient en boutisses tandis que l'assise inférieure (1) et la fondation (0) soient en panneresses. Le mur b pouvait se prolonger vers l'est mais, tel quel, il ne dépasse pas 6,5 cm sur la maquette, soit environ 2,60 m. De ce secteur semblent provenir les blocs conservés au musée Borély (Benoit 1966, 12, fig. 18 et 21). Sur le plan

Augier/Duprat (fig. 3), cette branche est très allongée. Sur le plan Augier/Borély (fig. 6), elle est restituée en deux assises, sans doute alternativement en boutisses et en panneresses.

Les secteurs C et D sont conservés sur une seule assise. Les blocs de D sont en boutisses (maquette et plan Augier/Borély), tandis que ceux de C font alterner panneresses et boutisses sur la maquette, mais présentent sur le plan Augier/Borély (fig. 6) trois boutisses alignées sur celles du secteur D, et deux autres plus à l'est.

L'interprétation de ces données est très délicate. On notera d'abord que le rapport 1/2 entre longueur et largeur des blocs dans la maquette est sans doute purement conventionnel. Ce rapport n'existe en effet pratiquement jamais dans le rempart hellénistique, où l'on trouve le plus souvent des blocs de 1 coudée sur 3 (c'est du reste la dimension moyenne des blocs conservés au musée Borély) ou 1,5 coudée sur 2 ; on peut donc envisager que le rempart original ait fait alterner une assise de boutisses de 2 coudées (largeur en parement 1,5 coudée) et une assise à double cours de panneresses de 3 coudées sur 1, ce qui respecterait en parement le rapport 1/2 noté par Augier. L'épaisseur du mur est alors de 2 coudées, ce qui paraît conforme aux dimensions de la maquette (env. 1,10 m). Mais le plan Augier/Borély, qui ne respecte plus le rapport 1/2, autoriserait une autre restitution.

Si l'on examine maintenant la maquette à la lumière des deux plans, il est clair qu'il s'agit d'un montage faisant figurer dans un espace réduit tous les bouts de murs retrouvés dans le secteur, en tenant compte de leur structure et de leurs directions, mais pas des distances. On notera aussi que, comme le souligne Duprat, les trois secteurs B-C-D, alignés sur la maquette et sur le plan Augier/Borély, ne le sont pas sur le plan Augier/Duprat.

Une chose est assurée : les deux plans Augier/Borély et Augier/Duprat ne sont d'accord ni sur la position relative des structures, ni sur leur situation sur le plan cadastral (fig. 7).

On pourrait se demander si Duprat, qui a toujours affirmé que les structures antiques (rue Colbert, mur de Crinas, caves Saint-Sauveur) étaient modernes, n'a pas modifié en ce sens un plan Augier qu'il est le seul à publier (et dont l'original ne semble avoir été vu que par lui) ; bref, le plan serait un faux ! Pour quelle raison en effet Augier, après avoir dessiné un plan où les divers murs n'étaient pas alignés, aurait-il fabriqué une maquette où ils le sont parfaitement ?

Mais le plan Borély est-il plus fiable ? : entré dans les collections en octobre 1927, il pourrait être, sinon un faux, du moins une restitution s'appuyant sur les maquettes Augier pour les détails, sur le plan Duprat pour la position relative des vestiges, sur le tronçon septentrional des murs découverts place Jean-Guin en 1913 pour l'orientation générale.

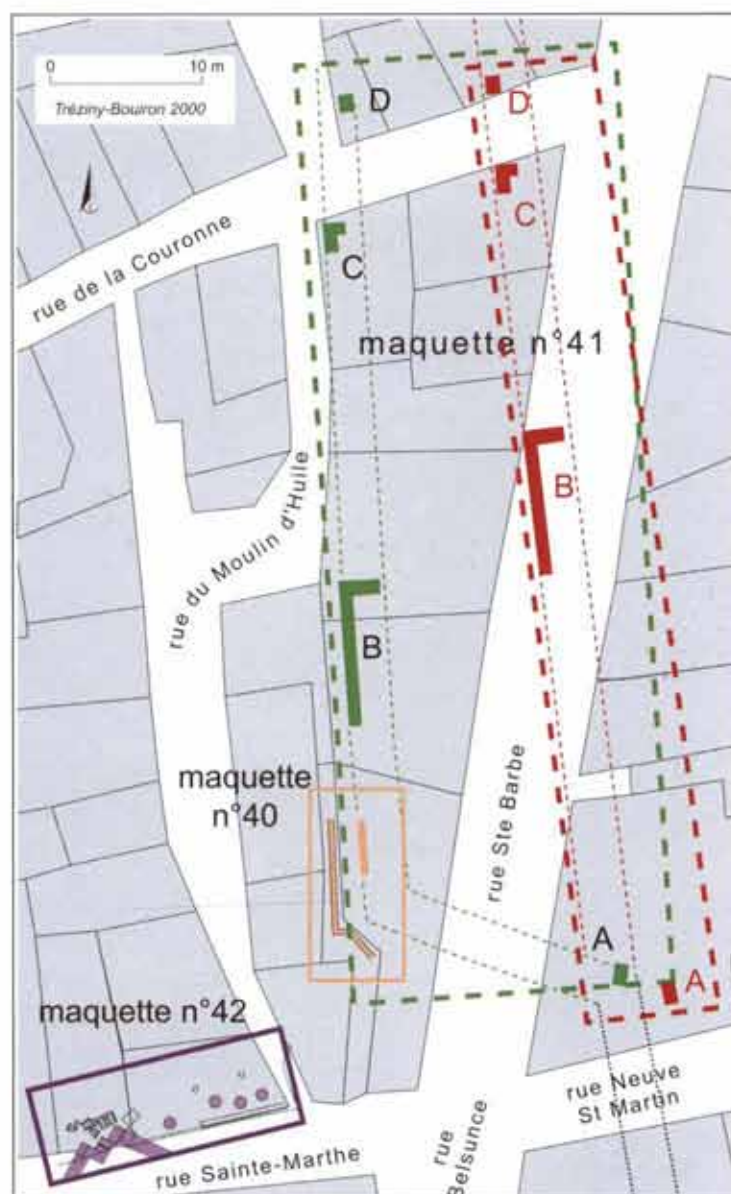


Fig. 7. Deux hypothèses de restitution de la maquette 3741 sur fond de plan cadastral, selon les plans Augier/Duprat (en vert) et Augier/Borély (en rouge) (H. Tréziny sur fond de plan M. Bouiron).

Maquette Augier n° 40 = musée Borély 3740 = musée d'Histoire de Marseille 83.7.101. (fig. 8).

Dimensions de la maquette : 44,5 x 18 cm.

Échelle théorique (mention au crayon) : 0,025/1 m (1/40), en fait sans doute 0,05/1 m (1/20).

Légende : « Fouilles de la rue Colbert, passage souterrain traversant la rue Belsunce et montant à la rue de l'Échelle. Voir plan 53.135 ».

En bas à droite, trois longs blocs de grand appareil disposés en panneresses semblent provenir du rempart.

À l'arrière, sous une butte importante, apparaît une grande canalisation voûtée. La largeur de la canalisation

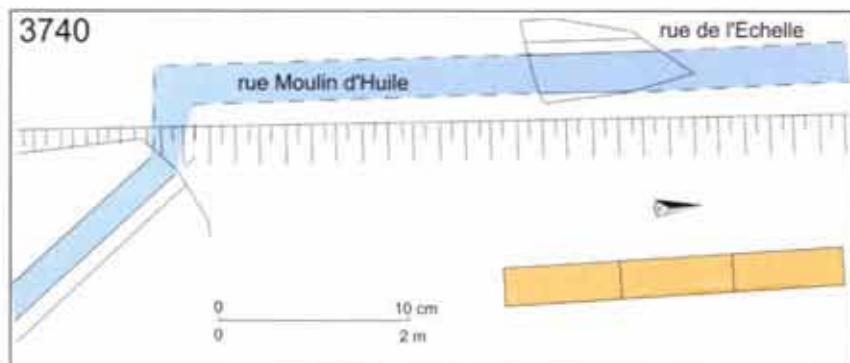


Fig. 8. La maquette Augier 3740 (musée d'Histoire de Marseille). Photo oblique et dessin d'après photo verticale (H. Tréziny).

varie sur la maquette de 2 à 3 cm (40 à 60 cm), la hauteur maximale sous voûte est de 6 cm (1,20 m). Ce « passage souterrain » (Roberty) est considéré comme un « aqueduc » par Duprat, qui le juge cependant « non antique ». Observons que l'aqueduc d'époque romaine fouillé par M. Moliner dans le vallon Sainte-Barbe quelque 200 m au nord-est, également voûté, mesure 50 cm de large pour 1,30 m de haut, et que la même technique de construction semble se retrouver dans l'aqueduc hellénistique tardif de la Bourse, à l'arrière de la « tour Penchée », avec cette fois une couverture dallée. Rien ne permet a priori d'exclure que l'aqueduc de la rue du Moulin-d'Huile soit au moins d'époque romaine. La canalisation est rectiligne dans la partie droite (nord) : sa section est donnée en bordure de maquette et dans une fosse au centre. Puis elle se coude à angle droit vers le bas (est), où elle semble sortir à ciel ouvert (?) ⁷, pour se courber à nouveau très vite à 45° vers l'angle inférieur gauche (sud-est). Dans ce secteur, elle n'est plus conservée qu'en fondations.

L'aqueduc correspond sans doute à la ligne courbe F-F-F marquée sur le plan Augier/Duprat 1922 ; le tracé du plan Augier/Borély est analogue, mais se poursuit au sud, dans la rue Sainte-Marthe, par une branche presque rectiligne ouest-est. L'attention des dessinateurs a manifestement été davantage attirée par le rempart que par l'aqueduc : sur la maquette, le tracé est en fait polygonal, ce qui ne correspond pas aux plans et rend difficile son positionnement.

La mention « rue de l'Échelle » sur la maquette signifie simplement que l'aqueduc vient de la rue de l'Échelle, mais on a plutôt l'impression que la zone reproduite est plus au sud, vers la rue Sainte-Marthe. On

observe en effet sur le plan cadastral, entre la rue du Moulin-d'Huile et la rue Sainte-Barbe, une anomalie très étroite dont le tracé rappelle celui de l'aqueduc sur la maquette. On tendra donc à situer la maquette directement sur le plan cadastral (fig. 7), sans tenir compte des deux plans. Vers le nord, où nous n'avons aucune information archéologique, il paraît raisonnable que l'aqueduc ait suivi le tracé de la rue du Moulin-d'Huile (dont on note ici le décrochement), puis la rue de l'Échelle, à l'arrière de la fortification. Il devait en effet y avoir à l'arrière de la muraille une voie pomériale, et il est logique que la canalisation ait suivi cette voie. Vers le sud, la canalisation pouvait simplement suivre la rue Belsunce en direction de la Grand-Rue et de la mer, mais elle pouvait aussi obliquer vers le sud-est, traverser la ligne de la muraille, et se poursuivre vers le sud extramuros, là où l'on trouve sur le chantier de la Bourse toute une série d'aménagements hydrauliques (puits, bassins, canalisations) de l'époque archaïque à l'époque romaine (cf. *infra*, p. 210, fig. 5).

En tout cas, la position de la canalisation permet de caler la maquette (le nord à droite). Il est plus difficile de se prononcer sur les trois blocs du rempart. Si on prend la maquette au pied de la lettre, ces blocs se trouvent dans l'alignement de la branche B de la maquette 41 positionnée selon le plan Augier/Duprat, mais très décalés vers l'ouest si l'on se fie au plan Augier/Borély (fig. 7). Comme Augier (on l'a vu avec la maquette 41) ne tenait guère compte des distances réelles entre les objets, le mur pouvait être plus à l'est et s'adapter tout de même au plan Borély ; mais on verra plus loin qu'il est possible d'accorder tout cela.

⁷ La maquette donne un état des travaux, sans doute après le creusement d'une grande fosse dans l'axe du rempart, correspondant à l'élargissement de la rue Belsunce entre la rue Sainte-Marthe (actuellement rue J.-B. Prete) et la rue Colbert, au niveau de la poste actuelle. Il faut sans doute imaginer à l'arrière du rempart une petite terrasse sur laquelle se trouvaient la rue pomériale et l'aqueduc. Mais le rempart, la terrasse et l'aqueduc obliquaient ensuite vers le sud-est et ont été coupés par la tranchée.

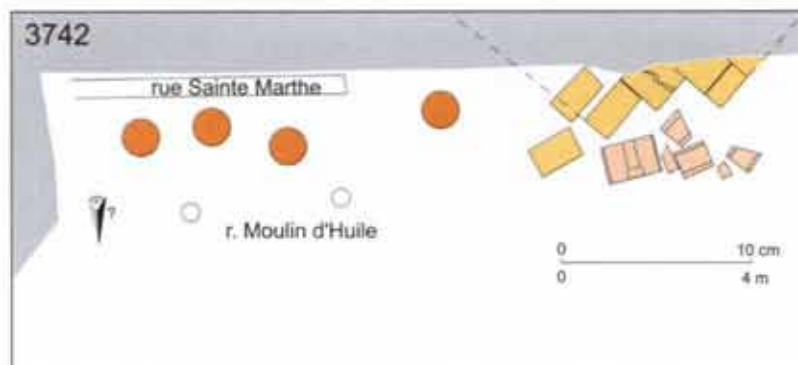


Fig. 9. La maquette Augier 3742 (musée d'Histoire de Marseille).

Photo oblique et dessin d'après photo verticale (jaune : murs ; orangé : tuiles ; rouge : dolia ; blanc : tambours de colonnes) (H. Tréziny).

Maquette Augier n° 42 = musée Borély 3742 = musée d'Histoire de Marseille 83.7.103 (fig. 9).

Dimensions de la maquette : 42 x 15 cm.

Échelle : 1/20.

Légende : « Découvertes de la rue Colbert ».

Sur la maquette figurent les mentions « rue du Moulin-d'Huile » et, collée sur un mur en moellons d'allure médiévale ou moderne, « rue Sainte Marthe ». Le nord n'est pas indiqué. À gauche, en avant du mur, près de la mention « rue du Moulin-d'Huile », quatre fonds de *dolia*⁸ et deux tambours de colonnes cannelées. À droite, vestiges d'un bâtiment en pierres de taille et plusieurs blocs à terre. L'édifice est conservé sur une à trois assises et semble présenter un dispositif à redans avec trois angles droits saillants. Chaque angle est orné de feuillures très marquées. La fonction du bâtiment échappe, mais le dispositif évoque curieusement la façade en grand appareil des thermes romains fouillés par A. Hesnard place Villeneuve-Bargemon. En avant de la structure est représenté un amas de tuiles plates et de couvre-joints semi-circulaires avec antéfixes⁹.

Par comparaison avec le plan Augier/Duprat, il est probable que le mur en moellons est le mur nord de la rue Sainte-Marthe, tandis que les fonds de *dolia* et les tuiles sont représentés par des symboles informes au nord du mur, à l'intérieur de l'îlot. Le nord est donc vers le devant de la maquette. L'orientation de ces structures ne semble pas respecter les axes est-ouest nord-sud caractéristiques du secteur, mais pourrait s'adapter au tracé particulier de la muraille (cf. *infra*, p. 73 et fig. 12). Les fonds de *dolia* pourraient appartenir à un entrepôt qu'il faut imaginer aligné sur la structure en grand appareil.

Maquette Augier n° 43 = musée Borély 3743 = musée d'Histoire de Marseille 83.7.104. Voir plan 53135 (fig. 10).

Dimensions de la maquette : 44 x 18 cm.

Échelle théorique : 1/50.

Légende : « Rempart des Grands Carmes ».

Deux files de blocs en panneresse d'environ 1 coudée sur 3 séparés par environ 90 cm. Sur le sommet d'une pente 2 ou 3 assises, toutes en panneresses.

On mentionne cette maquette parce qu'elle joue un rôle dans la théorie, soutenue par Clerc, d'une enceinte orientée est-ouest qui laisserait à l'extérieur la butte des Carmes. En réalité, il s'agit probablement d'une canalisation large d'environ 90 cm, dont les montants sont faits en blocs provenant d'une construction hellénistique, sans doute le rempart.

3. La porte Saint-Martin ?

Tours ou courtines ?

On sait que le mur hellénistique, bien étudié dans le secteur de la Bourse¹⁰, est construit selon la technique des caissons. Chacun des deux parements est fondé sur une assise de fondations en boutisses de 3 coudées sur 1. En élévation, les deux parements sont reliés par des murets dont l'espacement n'est peut-être pas constant mais pour lequel une mesure de 5 coudées (à l'entraxe des murets) a été reconnue au sud du chantier. L'épaisseur du rempart en fondations peut atteindre 3,10 m ou 6 coudées (deux fois 3 coudées), quelquefois un peu plus, se réduisant en élévation à 5 ou 4 coudées (2 parements d'1 coudée et un remplissage de 2 à 3 coudées). La technique de construction des tours est différente, avec des

⁸ Froehner 1897, n° 6-10, 5 : « Fonds de *pithoi* trouvés en 1883 dans la rue Sainte-Marthe (rue Colbert) ».

⁹ Sans doute les antéfixes 2112-2113 du catalogue Froehner.

¹⁰ Cf. *supra*, p. 52. Tout cela sera détaillé dans la publication définitive : H. Tréziny (dir.) – *Fouilles à Marseille. Les fortifications de la Bourse*, à paraître dans la collection Ét. Massa.

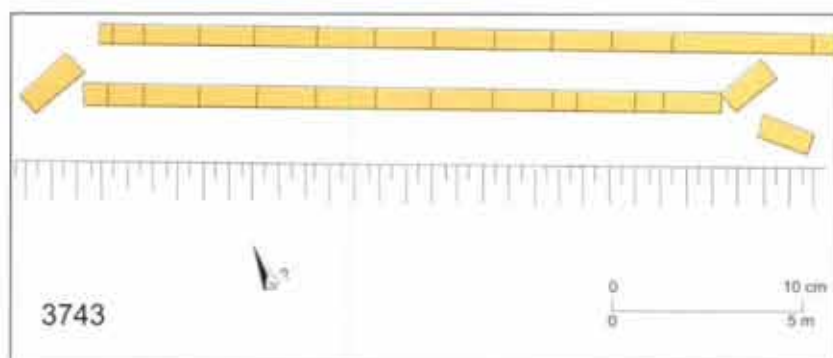


Fig. 10. La maquette Augier 3743 (musée d'Histoire de Marseille). Dessin d'après photo verticale et photo oblique (H. Tréziny).

murs en élévation qui devaient faire au moins 3 coudées en façade et 2,5 coudées sur les côtés, 2 coudées peut-être à l'arrière ; les fondations s'élargissent progressivement jusqu'à 5 voire 6 coudées.

Dans le cas qui nous occupe, seul le tronçon D de la maquette 41 semble pouvoir se rattacher sans trop de difficultés à la fondation du parement (externe selon le plan Augier/Duprat, fig. 3, interne sur la maquette et le plan Augier/Borély, fig. 4) d'une courtine dont l'autre parement aurait disparu. Sur le plan Augier/Borély, même le tronçon C pourrait appartenir à cette fondation, les deux blocs plus à l'est pouvant constituer la base d'un muret de liaison (?). Le tronçon B est le plus complexe. Tel qu'il est représenté, il évoque plus un mur de tour qu'une courtine, mais nous ne sommes pas certains d'en avoir la fondation. Son épaisseur semble constante sur les trois assises conservées, ce qui n'est pas tout à fait normal dans des fondations, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'un mur intérieur, les fondations à retraits successifs ou gradins étant surtout de règle côté extérieur, où les pressions sont plus fortes (puisque le terrain est en général en pente de l'intérieur vers l'extérieur du rempart). Le retour b devait avoir à peu près la même structure que B : il ne s'agit évidemment pas d'un simple muret de liaison et il faut voir probablement dans B/b l'angle nord-ouest d'une tour. Sur la maquette, le secteur C s'interpréterait plus facilement comme l'angle nord-ouest d'une tour que comme un élément de courtine (mais on a vu que ce n'est pas le cas sur le plan Augier/Borély). Quant aux trois blocs de la maquette 40, au sud du secteur 41-B, ils pourraient s'interpréter comme une élévation de courtine dont la fondation n'aurait pas été dégagée, mais aussi comme une structure de type 41-B partiellement conservée. Le secteur 41-A pourrait évoquer lui-aussi une tour plutôt qu'une courtine, mais il est trop mal conservé pour que l'on puisse en tirer une conclusion ferme.

Tours et porte

Si l'on considère globalement l'ensemble du tracé, le rempart hellénistique (comme sans doute aussi ses prédécesseurs depuis la fin du VI^e s. av. J.-C.) suit depuis le chantier de la Bourse une ligne droite sud-nord, inclinée d'environ 8° au nord/nord-ouest (cf. *infra*, p. 118). Cette ligne se suit très bien en cœur d'îlot entre la rue Belsunce et la rue des Vergers, jusqu'à la rue Neuve-Saint-Martin.

Selon le plan Duprat (fig. 3), les vestiges de la rue Colbert sont en retrait de 17 m environ par rapport à cet alignement, et le raccord entre les deux tronçons semble se faire obliquement, comme l'attestent à la fois le petit tronçon 41-A (sur la maquette 41) et l'aqueduc de la maquette 40. Il serait tentant d'imaginer en ce secteur une voirie nord-sud qui traverserait la muraille par une porte à recouvrement, dans l'axe des rues Belsunce et Sainte-Barbe, mais on sait que la rue Sainte-Barbe est moderne et que les axes anciens dans ce secteur étaient plutôt est-ouest : rue Sainte-Marthe – rue Neuve-Saint-Martin au sud de l'église Saint-Martin, rue de la Couronne au nord. Il est donc plus simple d'envisager une route est-ouest, qui passerait au niveau de l'enceinte selon deux hypothèses : soit entre les deux « tours » présumées (B et C) de la maquette 41 (hypothèse Augier/Duprat 1, fig. 11 a), soit entre une tour (41-B) et le redan situé au sud (hypothèse Augier/Duprat 2, fig. 11 b).

Si l'on adopte la disposition du plan Augier/Borély, les divers tronçons de rempart sont alignés dans l'axe du rempart de la Bourse¹¹, et il n'y a plus de redan. Si le secteur B apparaît toujours comme une grande tour, C, plus au nord, pourrait être la courtine, mais A, en saillie par rapport à l'alignement du rempart, pourrait être un élément du mur nord d'une autre tour, au sud de B. L'intérêt de ce dispositif est d'être plus simple et d'assurer une meilleure continuité entre le tracé théorique du rempart sur la butte des Carmes à l'est de la rue de l'Échelle

11 Il y a à vrai dire un léger décalage entre les deux alignements, mais sans doute négligeable par rapport aux imprécisions du relevé.

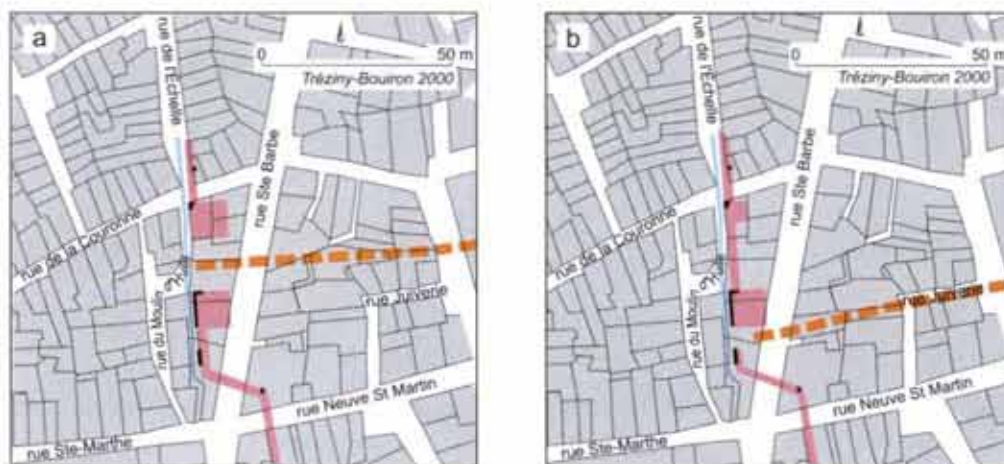


Fig. 11 a et b. Deux hypothèses de restitution de la porte Saint-Martin selon le plan Augier/Duprat (H. Tréziny sur fond de plan M. Bouiron).



Fig. 12. Hypothèse de restitution de la porte Saint-Martin selon le plan le plan Augier/Borély (H. Tréziny sur fond de plan M. Bouiron).

(tel qu'il apparaît sur les plans cadastraux) et le mur de la Bourse, en éliminant un redan dont la nécessité apparaissait mal. La porte, si porte il y a, se situerait alors entre les deux tours A et B (hypothèse Augier/Borély, fig. 12).

Dans les hypothèses Augier/Duprat 1 et Augier/Borély, la porte s'ouvrirait entre deux tours carrées d'une dizaine de mètres de côté, selon un dispositif voisin de celui de la porte d'Italie à la Bourse. Dans l'hypothèse Augier/Duprat 2, la tour sud est remplacée par le redan de la muraille.

Du point de vue qui nous occupe ici, la porte s'ouvrirait au nord de la tour B dans l'hypothèse Augier/Duprat 1 (fig. 11 a), au sud de B dans les deux autres cas (fig. 11 b et 12). De tous ces schémas, et malgré toutes les réserves faites précédemment, nous privilégierons la fig. 12, fondée sur le plan Augier/Borély. Le déplacement vers le nord du secteur B de la maquette 41 fait ouvrir la porte présumée dans l'axe de la branche est-ouest de la rue Juiverie, qui peut très bien constituer un vestige du chemin de Crotte-Vieille. Si l'on restitue une porte à avant-cour inspirée de la porte d'Italie, on peut justifier à la fois le tronçon de mur de la maquette 40 (reste du mur arrière de la cour ?), le tracé coudé de l'aqueduc sur la même maquette 40 et l'étrange parcours de la rue du Moulin-d'Huile (contournement de la cour). On peut aussi expliquer l'orientation de l'édifice à redans de la maquette 43, qui pourrait s'adapter localement à une voirie contournant la cour de la porte. Un éventuel entrepôt à *dolia* à proximité de la porte s'expliquerait d'autant mieux qu'une structure analogue se trouvait également sur le chantier de la Bourse, au sud-ouest de la porte d'Italie. Resterait à comprendre pourquoi on a jugé nécessaire de doter le rempart est de deux portes monumentales

aussi proches l'une de l'autre¹², et surtout pourquoi la porte Saint-Martin a si complètement disparu d'un paysage urbain que la porte d'Italie marquait à jamais.

Il n'est pas certain que l'on arrive un jour à faire la lumière sur un dossier complexe, mal documenté et trop bouleversé pour que l'on puisse espérer de nouvelles découvertes. L'hypothèse retenue (fig. 12) est celle qui nous paraît rendre compte le plus clairement et le plus simplement de l'ensemble des données, mais ce n'est qu'une proposition, susceptible de révision. L'important était de montrer qu'une démarche diachronique, intégrant les données antiques et les plans modernes, nous permet une fois encore de progresser dans la compréhension de la topographie urbaine.

Marc BOUIRON

Conservateur régional de l'archéologie

Service régional de l'archéologie

DRAC de Haute-Normandie

12 rue Ursin Scheid

F - 76140 Petit-Quevilly

Ancien archéologue municipal de la ville de Marseille

Henri TRÉZINY

Directeur de recherche au CNRS

Centre Camille-Jullian, UMR 6573 CNRS-Université de Provence

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5 rue du Château de l'Horloge, BP 647

F - 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

Abréviations bibliographiques

Augier 1888 : AUGIER (É.) – *Musée des antiques. Étude des monuments historiques faits et donnés par H. Augier*. Marseille, 1888.

Benoît 1966 : Benoît (F.) – Topographie antique de Marseille : le théâtre et le mur de Crinas. *Gallia*, 24, 1966, 1-20.

Clerc 1898 : Clerc (M.) – Le développement topographique de Marseille depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. In : *Études sur Marseille et la Provence, Actes du congrès national des Sociétés françaises de géographie, XIX^e session, 1898*. Marseille, 1898, 20-44.

Clerc 1927-1929 : CLERC (M.) – *Massalia, histoire de Marseille dans l'Antiquité des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.)*. Marseille, 1927-1929, 2 tomes (480 ; 489 p.).

CSV : GUÉRARD (B.), éd. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. Paris, 1857, 2 vol. (CLVI-651 ; 944 p.) (collection des cartulaires de France VIII et IX).

Duprat 1921 : DUPRAT (E.) – Notes d'archéologie marseillaise. II. Autour des remparts antiques de Marseille. *Provincia*, I, 1921, 81-100.

Froehner 1897 : FROEHNER (W.) – *Musée de Marseille. Catalogue des antiquités grecques et romaines*. Paris, 1897, XI-379 p.

Vasseur 1914 : VASSEUR (G.) – L'origine de Marseille. Fondation des premiers comptoirs Ioniens de Massalia vers le milieu du VII^e siècle. Résultats de fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le Fort Saint-Jean. *Ann. Mus. Hist. Nat. Marseille*, XIII, 1914, 2 vol. (284 p.).

12. Mais, après tout, la porte Sacrée et la porte du Dipylon sur le Céramique d'Athènes sont espacées de moins de 60 m.

